



Licence Professionnelle

MÉTIERS DES ADMINISTRATIONS ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

PARCOURS MANAGEMENT ET PILOTAGE DES SERVICES TECHNIQUES

Un nouveau parcours de licence, adapté aux métiers techniques des administrations et des collectivités territoriales
ouverture rentrée 2017

Objectifs de la formation

Cette formation prépare les cadres intermédiaires des collectivités territoriales en apportant les compétences métiers nécessaires au pilotage des services techniques des collectivités et au management des équipes de proximité.

Faire le pari des collectivités territoriales, c'est s'engager dans une carrière dynamique au regard de la diversité des missions proposées au sein de la filière technique et d'un réel gisement d'emplois en raison notamment de l'augmentation du nombre des départs en retraite et, plus largement, de l'évolution du secteur public local.

- Les élus-employeurs cherchent désormais à s'entourer d'une nouvelle génération de professionnels.

- Les communes, intercommunalités, Conseils départementaux et Conseils régionaux sont aujourd'hui engagés dans un cycle de réformes qui modifie et affecte profondément leur organisation, leurs rôles et leurs interventions. Cela oblige les agents à acquérir un ensemble de compétences spécifiques pour s'adapter, opérationnellement et stratégiquement, à un environnement en pleine mutation.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS - *Emplois visés*

- **Responsable polyvalent des services techniques** ou **cadre intermédiaire** spécialisé dans le domaine des politiques publiques (urbanisme, mobilité, eau, assainissement, logement, espace public, réseaux, gestion des fluides, bâtiments, moyens mécaniques, patrimoine naturel ...)

- **Employeurs** : collectivités territoriales et SDIS, offices HLM ou les Etablissements Publics Locaux (eau, énergie, ...) mais aussi universités, hôpitaux, armée ...

Evolution dans le métier : **Directeur des services techniques**

ORGANISATION DE LA FORMATION - *(LP + prépa concours)*

La formation se déroule en alternance de septembre à juillet (1 semaine de cours, 1 à 2 semaines en collectivité)

17 semaines en IUT :

- 450 heures de cours pour valider 4 UE et 60 heures de prépa concours
- 24 semaines en situation professionnelle pour valider 2 UE professionnelles

Des partenaires forts pour la recherche de contrats en apprentissage au sein des collectivités et des administrations de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACCÈS À LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE :

- **Le concours** : c'est la règle de recrutement privilégiée dans la fonction publique territoriale. La formation dispensée dans le cadre de la licence pro MAT prépare tout particulièrement aux postes d'encadrement intermédiaire et aux concours de Catégorie B : concours de rédacteur (pour la filière administrative) et Technicien Supérieur (pour la filière technique).

- **Le contrat (CDD)** : les collectivités peuvent recruter des agents contractuels pour occuper des emplois à l'occasion de remplacement ou de renfort temporaire dans un service.

Au regard de l'expertise acquise au cours de leur formation, il est courant que les étudiants de la licence débutent leur carrière en tant que contractuels avant de passer et réussir le concours.

Licence MACT + Prépa concours
c'est l'assurance d'une carrière pérenne au sein de la fonction publique

UE1 L'environnement territorial (108 h)

Organisation et compétences des collectivités territoriales
Enjeux et principes de la fonction publique territoriale
Développement durable : du concept à la mise en œuvre
Modes de gestion et suivi des services publics
Le cadre juridique de l'action des collectivités

UE2 La gestion de l'activité au sein des services techniques (126 h)

Achat public, marchés publics et contrats
Gestion budgétaire et pilotage financier
Gestion des ressources humaines
Conduite de projet au sein des services techniques
Calcul de coût et optimisation des services techniques

UE3 L'aménagement et la cadre de vie (96 h)

Politiques prévisionnelles : urbanisme, mobilités, logement
Politiques opérationnelles : eau, assainissement, déchets
Politiques patrimoniales : espaces publics, réseaux
Politiques environnementales : patrimoine naturel, énergie

UE4 La conduite de l'action en milieu professionnel (120 h)

Le binôme élu / technicien
Les besoins des usagers et leur degré de satisfaction
Le technicien manager d'équipe
Maîtrise des outils numériques
Anglais

UE5 Projet tuteuré (120 h)

UE6 Pratique professionnelle (840 h)

Préparation au concours de technicien territorial (60 h)

ADMISSION - à partir de mi-mars 2017

- Etudiants bac+2 (DUT BTS, L2, L3) avec une formation technique (eau, électricité, énergie, bâtiment et travaux publics, environnement, paysager, chimie, mesures physiques, réseaux...)
- Salariés et agents en formation continue titulaires d'un bac + 2 ou VAPP

Recrutement sur dossier et entretien

<http://www.iut2.univ-grenoble-alpes.fr/> pour télécharger le dossier

COMPÉTENCES ET SAVOIR-FAIRE ATTENDUS

- Encadrer et manager les services techniques d'une collectivité
- Préparer et exécuter du budget du service ; passer des marchés et des contrats publics ; maîtriser des outils de performance et d'évaluation
- Décider des modes de gestion des services publics (régie, DSP ...) et suivre l'activité
- Appliquer les réglementations et normes nationales et européennes en matière de développement durable ; vérifier la conformité des prestations délivrées aux citoyens-usagers
- Dialoguer avec les élus et les conseiller, communiquer auprès des services et mettre en place des dispositifs d'information et de concertation auprès des citoyens-usagers ; être réactif en situation d'urgence
- Préparer et réussir le concours de Technicien supérieur

CONTACTS

Contact admission :

Isabelle Autin :
isabelle.autin@iut2.univ-grenoble-alpes.fr
04 76 03 79 50

Contact formation :

Patrick Pierson:
patrick.pierson@univ-grenoble-alpes.fr
04 76 82 84 02

LIEUX DE LA FORMATION

IUT2 de Grenoble :

1 place de Verdun, centre-ville

IUT1 de Grenoble :

151 rue de la papeterie, campus SMH

PARTENAIRES

